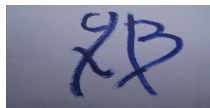


Règlement particulier de la compétition

- Ce tournoi se déroulera selon les règles officielles du badminton édictées par la FFBad et en vigueur le jour de la compétition et selon le règlement du circuit HEAD PROMO Isère publié sur <http://badminton-isere.org/article-78-l-organisation-du-circuit-de-tournois-departementaux-jeunes>.
- Le juge-arbitre du tournoi est : Vincent ARRIGONI
La décision du juge-arbitre sera sans appel.
- Le tournoi est ouvert aux benjamins et cadets licenciés dans un club affilié au Comité de l'Isère de Badminton et à jour de leur surclassement médical .
- Le montant des droits d'inscription s'élève à 5 euros par joueur. Les inscriptions devront parvenir au Club (adresse sur la feuille d'inscriptions) le **30 janvier 2012** au plus tard et les joueurs sont convoqués le dimanche à 8h30 ou une convocation individuelle sera envoyée un jour avant le début du tournoi.
- Le tirage au sort des tableaux se déroulera le 03/02/2012
- Le tournoi se déroule en simples dans chacune des catégories d'âge.
- Le tournoi se déroulera dans toutes les catégories en poules de 3 ou 4 joueurs (avec 2 sortants par poule), puis en élimination directe.
- Les joueurs devront être prêts à jouer à l'appel de leur nom. Une durée d'échauffement de 3 minutes dès l'appel de leur match sera accordée.
- Les volants sont à la charge des joueurs. Les matchs se dérouleront en volants « plumes » sauf dans le cas de deux joueurs non classés et d'un accord formel entre eux. En cas de litige le volant officiel est Carlton GT1.
- Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
- Un volant touchant une structure du gymnase sera déclaré "faute" en jeu et « let » au service. Un volant touchant un câble sera déclaré « let ».
- **Le joueur forfait après la date du tirage au sort devra envoyer un justificatif, sous peine de 2 mois de suspension fédérale, par mail : liguebad.ra@wanadoo.fr ou par courrier, au plus tard dans les 5 jours après la compétition, à la commission régionale arbitrage (Ligue Rhône-Alpes de Badminton - 37 route du Vercors - 38500 St Cassien) sous peine de 2 mois de suspension fédérale.**

Le juge-arbitre du tournoi : Vincent ARRIGONI

Date et signature 09/01/2012

A small, square image showing a handwritten signature in blue ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to be 'V. Arrigoni'.